



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.2/59
24 novembre 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission de l'investissement, de la technologie
et des questions financières connexes

Huitième session

Genève, 26-30 janvier 2004

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

**RÉSUMÉ DES DISCUSSIONS CONSACRÉES AUX EXAMENS
DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT
DU LESOTHO ET DU NÉPAL***

Résumé

Le présent document contient un résumé des débats consacrés aux examens de la politique d'investissement réalisés depuis la septième session de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes. L'examen de la politique d'investissement du Lesotho a été réalisé juste après l'examen de la politique commerciale des pays membres de l'Union douanière d'Afrique australe à l'OMC le 23 avril 2003, afin que les États membres puissent avoir des représentants aux deux réunions; le Président du Conseil du commerce et du développement a présidé la réunion. L'examen de la politique d'investissement du Népal a eu lieu le 25 juin 2003, immédiatement avant la Réunion d'experts sur l'efficacité des politiques relatives à l'IED, tenue du 25 au 27 juin; le Président de la Réunion d'experts en a présidé les délibérations.

* La rédaction du présent document a été retardée par le fait que le secrétariat avait initialement prévu d'y faire également figurer un résumé des discussions consacrées à l'examen de la politique d'investissement de Sri Lanka, discussions qui ont été repoussées à une date ultérieure.

I. EXAMEN DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU LESOTHO

1. L'examen de la politique d'investissement du Lesotho a été présenté le 24 avril 2003. Le représentant du secrétariat de la CNUCED qui en a assuré la présentation a souligné que le Lesotho avait fait des efforts réels pour libéraliser les conditions d'investissement et avait réussi à attirer dans le secteur de la confection de vêtements des IED à vocation exportatrice. Tout l'enjeu pour le pays serait d'entretenir et préserver les investissements existants. Il faudrait pour cela remédier à certaines faiblesses concernant la réglementation, la mise en valeur des ressources humaines, le secteur des entreprises locales, les infrastructures physiques, et les interactions entre secteur public et secteur privé pouvant avoir une incidence sur les futurs apports d'investissement. Plusieurs obstacles et enjeux stratégiques ont été identifiés. Il a été souligné que les efforts du Gouvernement devaient être étayés par des mesures d'assistance de la part des partenaires de développement, en particulier l'Union européenne, les États-Unis et l'Afrique du Sud, tandis que le Lesotho réalisait la transition qui permettrait aux investisseurs locaux de prendre le relais.

2. Le chef de la délégation du Lesotho, le Ministre du commerce, de l'industrie et de la commercialisation, a évoqué les objectifs de son gouvernement en matière d'investissements étrangers directs (IED), qui étaient de diversifier ces investissements dans les secteurs du tourisme, des activités d'extraction et des services, afin de réduire la dépendance à l'égard du seul secteur de la confection. Le résultat positif des élections démocratiques de mai 2002 et l'attachement du Gouvernement au respect de l'état de droit et des règles du commerce multilatéral avaient une influence sensible sur le climat des investissements au Lesotho. En réalisant cet examen de la politique d'investissement, le Gouvernement reconnaissait la nécessité de rester compétitif et de veiller à ce que les conditions d'investissement dans le pays correspondent aux réalités de l'époque.

3. Le Gouvernement du Lesotho entendait donner suite à certaines recommandations découlant de l'examen, et il s'était déjà attaqué à certaines faiblesses relevées concernant la réglementation et les conditions d'investissement. On pouvait citer parmi les mesures prises la création d'une administration fiscale et d'un «guichet unique» pour les investisseurs, et il était envisagé de mettre en place des activités, à la demande, d'éducation et de formation. Le Ministre a affirmé que le Lesotho s'efforcerait de tirer le plus grand parti possible des mécanismes de préférences commerciales administrés par les États-Unis, l'Union européenne et le Canada, et il a instamment demandé aux États-Unis de maintenir en 2004 l'application des dispositions de la loi sur la croissance et les potentialités de l'Afrique, dont la suppression pourrait pénaliser la croissance économique actuelle au Lesotho. Il a demandé au secrétariat de la CNUCED et aux partenaires de développement de soutenir l'application de mesures de suivi de l'examen de la politique d'investissement et de fournir une assistance technique pour le renforcement des capacités.

4. Les représentants du Bangladesh, du Canada, de l'Allemagne, de Maurice, de Sri Lanka, de l'Ouganda et du Royaume-Uni, les porte-parole pour l'Afrique, l'Asie et la Chine, et l'Amérique latine et les Caraïbes, et le représentant de l'OMC ont noté avec satisfaction la participation de haut niveau du Gouvernement du Lesotho. Le représentant de l'Allemagne a dit que, comme lors de précédents examens, les discussions avaient apporté des informations additionnelles utiles. Tous les participants ont félicité le Gouvernement du Lesotho de sa ferme

détermination d'améliorer le climat de l'investissement. Deux hauts responsables de pays membres de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) – le Ministre du commerce et de l'industrie du Botswana et le Directeur général adjoint du Ministère du commerce et de l'industrie d'Afrique du Sud – ont souligné que c'était les conditions favorables que le Lesotho avait créées dont les investisseurs pouvaient tirer profit lorsque des privilèges commerciaux entraient en ligne de compte. Les situations n'étaient pas immuables, et il était essentiel de continuer d'améliorer les conditions d'investissement.

5. Tous les participants ont demandé aux partenaires de développement du Lesotho d'apporter un appui continu à l'amélioration des mécanismes spéciaux d'accès aux marchés en faveur de ce pays au cours de sa période d'ajustement à moyen terme et à long terme, ce qui l'aiderait à sortir à terme de la catégorie des pays les moins avancés (PMA). Il était également important d'aider le Lesotho à appliquer les recommandations découlant de l'examen. Trois représentants du secteur privé, dont deux avaient déjà des investi au Lesotho, le troisième se présentant comme un investisseur potentiel, ont exprimé leurs vues sur les conditions d'investissement dans ce pays. Les deux premiers ont reconnu que ces conditions étaient satisfaisantes et que leur confiance dans le pays les amènerait à accroître leurs investissements. Ils ont toutefois souligné qu'il fallait s'attaquer aux difficultés et obstacles identifiés dans l'examen de la CNUCED, car l'amélioration de la compétitivité du pays et des entreprises en dépendait. Ils espéraient que la détermination du Gouvernement de mener à bien les réformes nécessaires ne se démentirait pas.

6. Les représentants du Royaume-Uni et de l'OMC ont souligné que l'examen de la politique d'investissement du Lesotho, qui avait été réalisé au titre du Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce et contribuait au Document de stratégie de réduction de la pauvreté, constituait un bon exemple de coopération interinstitutions entre la CNUCED et d'autres partenaires de développement. Cette approche intégrée contribuerait également à la synergie des recommandations portant sur des aspects essentiels de l'investissement, du commerce et de la croissance et à la rationalisation des plans d'action.

7. L'évaluation critique a été extrêmement productive et constructive et a favorisé un dialogue fructueux entre le Gouvernement du Lesotho et la communauté internationale et le secteur privé. Dans l'ensemble, il y a eu de bons échanges de vues sur les enseignements que l'on pouvait tirer de l'expérience, et un appui spécifique a également été annoncé par les donateurs et d'autres pays en développement aux efforts déployés par le Lesotho pour poursuivre ses réformes en matière d'investissement. Globalement, le processus d'examen a été considéré comme un mécanisme utile d'échange d'expériences. Un haut fonctionnaire de la délégation lesothane s'est félicité des vues constructives exprimées par des représentants de gouvernement et du secteur privé et a dit que la prochaine étape serait l'application des recommandations. Le représentant du secrétariat de la CNUCED a pris note de la demande de suivi et a dit que les mesures correspondantes s'inscriraient dans le cadre de la coopération interinstitutions, l'examen de la politique d'investissement du Lesotho étant le premier examen réalisé au titre du Cadre intégré auquel participaient six institutions.

II. EXAMEN DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DU NÉPAL

8. L'examen de la politique d'investissement du Népal a été présenté le 25 juin 2003. Le représentant du secrétariat de la CNUCED a présenté le rapport et a indiqué les diverses mesures adoptées par le Gouvernement népalais pour attirer des investissements étrangers directs (IED). Mais ces efforts apparaissaient relativement vains, car le Népal, petit PMA sans littoral et montagneux, avait peu à offrir aux investisseurs.

9. Les conditions d'investissement étaient généralement ouvertes et favorables aux investisseurs. La loi de 1992 sur le transfert de technologie et les investissements étrangers avaient libéralisé les entrées d'IED et garantissaient le rapatriement des bénéficiaires et du capital. Les investisseurs restaient néanmoins confrontés à divers obstacles. Si le régime fiscal était favorable dans certains secteurs, le système dans son ensemble n'était pas compétitif et son administration posait des difficultés aux investisseurs. À court terme, l'application de réformes réglementaires et administratives permettrait au Népal d'attirer davantage d'IED dans ses créneaux de marché, tels que le tourisme et la production de plantes herbacées – grâce à des programmes spéciaux de promotion de l'investissement. Le Népal devait également faire preuve d'initiative pour tirer davantage parti de l'Accord de commerce signé avec l'Inde et des préférences commerciales accordées par les pays développés aux PMA. Le pays disposait d'un potentiel de moyen à long terme dans les secteurs de l'hydroélectricité, des industries agroalimentaires et des activités liées aux technologies de l'information, à condition d'améliorer son cadre directif et ses infrastructures.

10. Parmi les principales recommandations de l'examen figurait la création d'un organisme chargé des investissements, faisant rapport aux plus hautes autorités et ayant pour mandat de préconiser les changements et les réformes nécessaires. Les règles et l'application de la fiscalité devaient être rationalisées. La législation du travail devait également être revue du point de vue des charges sociales, et des pratiques modernes en la matière devaient être adoptées. Pays sans littoral, le Népal devait faire preuve d'initiative pour attirer les IED.

11. Le chef de la délégation népalaise, membre de la Commission nationale de planification, a évoqué les diverses mesures récemment adoptées par le Gouvernement pour attirer des IED. Des réformes budgétaires étaient en cours, et la convertibilité de la monnaie était assurée. Les efforts de privatisation avaient été accélérés. Dans certains secteurs, le taux de l'impôt sur le revenu s'établissait à un niveau compétitif de 20 %. Si des améliorations à apporter à la législation du travail pouvaient paraître justifiées du point de vue des investisseurs, le Gouvernement devait aussi tenir compte des intérêts d'autres parties. La question de la responsabilité sociale devait être prise en compte. Un organisme tripartite examinait actuellement les modalités d'une réforme de la législation du travail. Le Gouvernement était attaché au respect de la bonne gouvernance et avait promulgué des lois pour lutter contre la corruption et promouvoir la responsabilité financière. Les poursuites récemment engagées contre de hauts fonctionnaires témoignaient de son sérieux et de sa détermination en la matière.

12. En résumé, le Népal avait besoin de capitaux privés et le Gouvernement était déterminé à suivre la voie de la libéralisation, en conformité avec ses priorités nationales. Le chef de la délégation a remercié le PNUD d'avoir financé l'examen de la politique d'investissement et la CNUCED de l'avoir réalisé. Il a demandé l'assistance de celle-ci pour la mise en œuvre des conclusions de l'examen.

13. Les représentants de l'Inde, de la Finlande, de la Chine, de la Jordanie, de Sri Lanka, du Ghana et du Sénégal ont noté avec satisfaction la participation de haut niveau du Gouvernement népalais et se sont félicités du processus d'examen. L'Ambassadeur de l'Inde a dit que l'expérience en matière d'IED devait être évaluée en fonction des réalités particulières du Népal, dont la situation de PMA devait être prise en compte dans l'application des recommandations. Il en allait de même des priorités nationales dans l'élaboration des politiques. Le Népal devait attirer non seulement davantage d'IED, mais aussi des IED de qualité. Le représentant de la Finlande a rappelé que son pays exécutait depuis longtemps des programmes bilatéraux dans les PMA et au Népal en particulier. Comme indiqué dans l'examen réalisé, le Népal possédait un secteur dynamique d'entreprises locales auquel le Gouvernement et les investisseurs étrangers devaient être attentifs. Le représentant de la Chine a évoqué les obstacles considérables aux IED dans un pays sans littoral comme le Népal. Des mesures telles que le rapatriement des capitaux, la création d'un «guichet unique» pour les investisseurs et, surtout, la transparence de la réglementation pouvaient encourager les investissements. Le représentant du Ghana a approuvé la recommandation de créer un organisme de promotion de l'investissement, qui devrait être autonome pour être efficace. Le représentant du Sénégal a posé des questions sur la politique d'immigration du Népal concernant le personnel expatrié des entreprises. Le représentant de l'OCDE a évoqué les synergies entre aide publique au développement (APD) et IED, en particulier pour le développement des infrastructures; la privatisation était un moyen d'intéresser des investisseurs étrangers au développement des infrastructures.

14. Le représentant du Groupe asiatique a félicité la CNUCED de son rapport et a noté que l'on y trouvait indiqués et classés par ordre de priorité les principaux domaines concernant l'investissement où des améliorations devaient être apportées à court terme, à moyen terme et à long terme. C'était au Gouvernement népalais qu'il incombait de définir ses priorités et d'élaborer ses politiques, en conformité avec ses objectifs nationaux de développement. Le Président du Conseil des investissements du Bangladesh a évoqué le potentiel d'IED sur lequel le Népal pouvait compter et a recommandé la création d'un organisme de promotion de l'investissement qui serait notamment chargé de fournir des services aux investisseurs étrangers; il fallait également renforcer le secteur industriel national, et cibler les investisseurs de façon à tirer profit du marché indien.

15. Les représentants d'ITECO Engineering Ltd. (Suisse) et de MAS Textiles (Sri Lanka) ont souligné l'importance de la stabilité et de la sécurité politiques, de l'accès au crédit, et des notations financières attribuées par les organismes internationaux de notation. Le Directeur général du Département des industries du Népal a évoqué les possibilités d'investissement, de l'agriculture et des agro-industries aux services, y compris le tourisme, en passant par le développement de l'hydroélectricité et toutes sortes d'activités manufacturières. Ces possibilités étaient indiquées dans le Guide de l'investissement au Népal, résultat d'un autre projet de la CNUCED réalisé en collaboration avec la Chambre de commerce internationale. Ce guide était important car, si le Népal était connu de certaines catégories de touristes, les possibilités d'investissement dans le pays n'étaient, elles, guère connues des entreprises et des milieux économiques à l'étranger.

16. Le chef de la délégation népalaise a de nouveau insisté, dans sa réponse, sur la libéralisation dont le Népal avait fait le choix et a apprécié l'intérêt manifesté par la communauté internationale pour le développement du Népal. Le représentant du secrétariat de la CNUCED a pris note de la demande de suivi et a assuré les participants de la coopération continue de la CNUCED à cet égard.
